

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2022

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 15 juin 2022 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents :

M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. FARY Jean-François, M. TIXIDRE Richard, M. PELISSIER Philippe, M. LONGHI Antonio, Mme SOUSA Noémie, M. MARQUES Adelino.

Absents : Melle ROUX Céline (qui a donné procuration à M. BESSON), M. BEAUDIER Ruben (qui a donné procuration à M. PELISSIER), M. ANASTACIO (qui a donné procuration à M. PAULET), Mme DELMARCHE (qui a donné procuration à M. BERTHELOT).

Secrétaire de séance : M. BESSON Nicolas

## **1. REFORME DES MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES REGLEMENTAIRES**

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir la publicité des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par affichage papier au tableau extérieur de la mairie.

## **2. TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DE RISSAVET : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Le Conseil a retenu l'entreprise COLAS pour un montant de 26 021.00 € H.T. pour des travaux de voirie, chemin de Rissavet.

## **3. TRAVAUX DE TOITURE STADE DE FOOTBALL**

Le Conseil a retenu l'entreprise Dôme Couverture pour les travaux de toiture du vestiaire du stade pour la somme de 13 652.50 € H.T.

## **4. LOCATION APPARTEMENT DE TYPE F3 RUE DE LA LIBERTE**

Le Conseil décide d'accorder une remise gracieuse d'un mois de loyer supplémentaire à la locataire de l'appartement de type F3, rue de la liberté au vu des travaux effectués.

## **5. LOCATION APPARTEMENT AU-DESSUS DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE RUE PASTEUR**

Le Conseil décide d'attribuer le logement de type F5 situé Rue Pasteur à Charbonnier à M. TIXIDRE Richard à compter du 1er juillet 2022, le loyer s'élevant à 500euros par mois.

## **6. INSTALLATION ABRIS VOYAGEURS : CONVENTION AVEC LAREGION AUVERGNE RHONE ALPES**

Il donne son accord pour la fourniture et la pose de 2 abris voyageurs et sollicite l'Aide de la Région pour la réalisation de la dalle béton nécessaire à la pose des 2 abris.

## **7. ORGANISATION DU 14 JUILLET 2022 : SUBVENTION COMITE DES FETES 14 JUILLET**

Le Conseil décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 000 € au comité des Fêtes 14 juillet pour l'organisation des festivités du 14 juillet 2022.

## **8. ETUDE PAD : CHOIX DU CABINET D'ETUDES**

Il retient la proposition du cabinet COUDERT-VAILLANT pour l'étude P.A.D. pour un montant de 11 500 € H.T.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe les élus de la reprise du restaurant à la prochaine rentrée de septembre. Le Conseil donne son accord pour louer la licence IV à l'intéressé pour la somme de 100 € par an.

Le Maire Adjoint fait le point de l'organisation des festivités du 14 juillet 2022. Dans la matinée, se tiendra un marché de producteurs locaux, puis à 10 H 00, aura lieu la cérémonie officielle du 14 juillet. Dans l'après-midi, se tiendront le concours des vélos fleuris, la course des caisses à savon, des animations et stands par les associations locales, puis un repas, la retraite Aux flambeaux et le feu d'artifice.